

Truchtersheim, le 02 mai 2022

**Objet :** Orientation / Affectation post 3<sup>ème</sup>

Madame, monsieur,

Nous rentrons dans la phase définitive de l'orientation et de l'affectation post-3<sup>ème</sup>. Un mail est envoyé à tous les représentants légaux avec en pièce jointe tous les documents nécessaires pour faire ces démarches :

- NOTE ORIENTATION AFFECTATION 3<sup>ème</sup> information sur les procédures parents (procédure d'orientation, d'affectation, demande de dérogation, sectorisation).
- Guide téléservice « AFFECTATION » pour la saisie des vœux d'affectation
- Guide téléservice « ORIENTATION » pour la saisie des vœux d'orientation.

Tous ces documents sont aussi disponibles dans la rubrique prévue à l'orientation post-3<sup>ème</sup> se trouvant sur la page d'accueil de MBN : <https://clg-kochersberg.monbureaunumerique.fr/>

**Je vous invite à prendre attentivement connaissance de l'ensemble de ces documents.**

Comme indiqué dans les documents, **il y a 2 saisies à faire :**

- dans Téléservice « Orientation », les vœux **définitifs d'orientation**. **Ce service est déjà ouvert.**

**Je rappelle que 3 voies sont possibles pour un élève de 3<sup>ème</sup> : 2<sup>nde</sup> GT / 2<sup>nd</sup> Pro (apprentissage ou voie scolaire) / CAP (apprentissage ou voie scolaire).**

- dans Téléservice « Affectation », les **vœux d'affectation** c'est à dire les vœux de formation et les lycées correspondants **à partir du 09 mai**. Ces offres de formation sont consultables dans ce téléservice et **à partir du 09 mai, les vœux d'affectation pourront être saisis.**

Toutes les procédures sont expliquées en détails dans les 3 documents cités ci-dessus.

A noter que les 2 téléservices sont ouverts **jusqu'au 27/05/2022 pour le téléservice ORIENTATION et le 31/05/2022 pour le téléservice AFFECTATION.**

**Cependant, je ne peux que vous recommander de ne pas effectuer les démarches au dernier moment notamment en raison d'un risque d'encombrement du service et de renseigner l'ensemble de vos vœux en amont des conseils de classe de 3<sup>ème</sup> ayant lieu à partir du 30/05. Comme pour les vœux d'orientation, il est très fortement conseillé de saisir les vœux d'affectation également pour le 27/05/2022.**

En cas de difficultés, il ne faut pas hésiter à contacter le professeur principal et/ou la Direction.

Bien cordialement,

Catherine DOLLAT, principale

**NB :** Ce document est envoyé par mail et sera aussi remis à chaque élève en version papier. Merci de signer le carnet de correspondance page 20 pour attester l'avoir reçu.

